

Vannage des étangs de Commelles

Situation des vannes sur les étangs de Commelles :

Les étangs de Commelles créés au XIII^{ème} siècle, on trouve 5 vannes. Des trois vannes du barrage de l'étang Chapron, l'ouvrage central a été restauré en 2020. Sur le barrage de l'étang de la Loge, les deux dernières vannes seront restaurées durant l'hiver 2021.

Ce barrage est classé en catégorie C depuis 2018 par l'arrêté préfectoral. Il fût construit au XIII^{ème} siècle.

Actions réalisées sur les vannes des étangs de Comelles :

2004 : Plan de gestion écologique qui comprenait un volet sur les vannes.

2012 : Etude à la restauration de la digue de l'étang de la Loge.

2015 : Réhabilitation de la maçonnerie du quai vertical amont du barrage de la Loge

2017 : Recherche de solutions pour une restauration et une gestion hydro-écologique.

2018 : Travaux d'urgence de la vanne bonde qui présentait une fuite importante. Une plaque de fer a été posée en toute hâte pour fermer la chambre de vanne et stopper l'hémorragie.

2019 : Pose des batardeaux pour la mise en assec de l'étang Chapron

2019 : Diagnostic et établissement des documents réglementaires du barrage de la Loge classé C. Cette intervention est à prévoir tous les 5 ans pour les barrages de Classe C

2020 : Réparation de la vanne centrale de l'étang Chapron

Actions en cours :

2021 : Etude sur la vanne bonde avec assec et réparation de la chambre

2021 : Restauration de la vanne du Ru saint Martin

2021 : Restauration de la vanne de fond située à côté du déversoir de l'étang de la loge.

Actions potentielles à prévoir dans les 5 prochaines années :

Etangs/Actions	Coûts estimé
1-Etang Chapron /enlever les batardeaux	1 728 €
2-Etang Chapron /mise en place d'une vanne entre l'étang de Commelle et l'étang Chapron	15 000 €
3-Etangs de la Loge /Surveillance et entretien du barrage classe C	Environ 12 000 € HT pour la mise en conformité du barrage par le biais d'un bureau d'étude.
4-Entretien des vannes	-

1 : Les batardeaux en amont de l'étang Chapron ne sont que des dispositifs temporaires qu'il faudra évacuer dans un futur proche.

2 : Après l'enlèvement des batardeaux, selon le devenir de l'étang Chapron, il sera peut-être nécessaire de poser une vanne pour maîtriser le niveau de l'étang de Commelle.

3 : Le propriétaire est tenu à respecter des obligations :

- ✓ Réaliser un dossier technique du barrage par un organisme spécialisé.
- ✓ Mettre en place une visite technique approfondie tous les 5 ans par un organisme spécialisé.
- ✓ Surveillance du barrage : (vérification du fonctionnement des organes de sécurité, un rapport de surveillance).
- ✓ Entretien du barrage : fauche des herbacées, coupe de tous les arbres et arbustes qui ne présentes pas un risque d'effondrement du barrage.
- ✓ Rapport d'auscultation à établir tous les 5 ans par un organisme spécialisé.

4 : L'Institut de France a la responsabilité de la manipulation des vannes des étangs de Commelles. Il réalise aujourd'hui cette mission en tacite partenariat avec le SITRARIVE.